



## R A P P O R T

au Conseil Communal de Montreux  
de la commission nommée pour l'examen de  
la pétition de parents d'élèves des Avants demandant une amélioration des  
conditions de transport et de sécurité, ainsi que la prise en charge de leurs enfants à  
l'école de Chernex

---

Président : M. BUHOLZER Jean-Pierre

Membres : Mmes GRANGIER Carole  
PANISSOD Catherine

MM. JAHANGIRI Ahmad  
KUNDERT Yves Laurent  
SPAHN Pierre-André  
SUPPLICY Henry  
SUTER Alexandre  
TARUSSIO Dino  
VERNIER Christian  
ZULAUF Michel

---

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La commission chargée de l'examen de la pétition de parents d'élèves des Avants s'est réunie le mardi 19 février 2008, à vingt heures, à la rue de la Gare 30, à Montreux.

Tous les membres désignés étaient présents. La municipalité était représentée par Madame la Municipale Edith Willy et par Monsieur le Municipal Jacques Delaporte. M. Steffen, Directeur des écoles primaires, assistait également aux délibérations.

Le président ouvre la séance. Puis trois pétitionnaires viennent expliquer les raisons de leur pétition. Celles-ci nous apprennent que le MOB a changé ses horaires, il y a maintenant un peu plus de deux ans, et que ce changement a contraint les élèves en

provenance des Avants de patienter à Chernex quarante et une minutes, avant de gagner leur classe. Leur train du matin arrive donc des Avants à 7 h 54 et les cours débutent à 8 h 35. D'autres dangers guetteraient les enfants : des trains se croisent lorsque les écoliers(ières) descendent du train. Des trottoirs manqueraient dans le village de Chernex, ce qui rendrait le chemin qui les mène à l'école dangereux. Précisons qu'actuellement huit enfants sont concernés par cette problématique.

D'après ces dames, le courrier échangé entre les parents concernés et les diverses autorités (municipales et scolaires, notamment) n'a donné aucun résultat : projets, propositions, études, tout serait resté lettre morte, et cela depuis 2005.

Suite aux déclarations des motionnaires, la discussion est ouverte. Un commissaire reproche aux pétitionnaires de critiquer les Municipaux. Il trouve cela incorrect. Ces dames répondent qu'elles ont l'impression de se battre contre des moulins à vent, ce qui explique leur attitude.

Puis les pétitionnaires prennent congé et la discussion débute par l'intervention de Madame la Municipale. Madame Willy, en ce qui concerne cette question, est arrivée « en cours de route », soit en 2006. Elle reconnaît qu'il y a un problème de transport, mais que les solutions proposées pourraient être coûteuses. Elle ajoute que ce qui préside à un choix de vie peut comporter des inconvénients.

Le président rappelle qu'il s'agit d'un épais dossier (dix-huit pages), d'un problème récurrent et que cette affaire a donné lieu à un échange de courrier très nourri, chacun des intervenants se rejetant « la balle » ! Quarante-neuf personnes ont signé la pétition. Dans une lettre datée du 30 novembre 2007, des parents d'élèves insistent sur le fait que plus aucun élève ne prend le train et que ceux-ci descendent tous en voiture, ce qui, aux yeux des signataires de la pétition, est catastrophique sur le plan écologique.

Monsieur Delaporte prend la parole en annonçant qu'il s'exprime en tant que Municipal des Transports. Il affirme que les autorités recherchent, d'une manière générale, à promouvoir le maximum de transports publics existants. Le municipal rapporte que, dans ce domaine, les(la) Municipaux(pale) prêtent beaucoup d'attention aux écoliers(ières). M. Delaporte est en contact étroit avec le MOB pour adapter les horaires des trains aux horaires scolaires, mais il souligne toutefois que c'est une affaire fort complexe !

M. Steffen souligne que les enfants grandissent et que de moins en moins d'entre eux seront concernés à l'avenir par ce problème d'attente.

Un commissaire déclare que cette pétition reflète un vrai problème et qu'il faut la prendre en considération. Cet objet mérite un rapport de la Municipalité, ajoute-t-il.

Un autre intervenant propose l'usage d'un taxi-bus ! Tel autre avance l'idée d'un horaire continu. Mais le chef de service avoue que ça pose plus de problèmes que ça n'en résout. Ainsi, il y aurait la question de la prise en charge des enfants entre 12 h 00 et 14 h 00. Ceux-ci ne rentreraient plus chez eux et il faudrait donc mettre en place des structures d'accueil, ce qui représenterait un coût certain pour la

commune... Et déplacer les élèves ? Ce serait inutile, car qui voudrait faire monter un bus à vide pour amener les élèves en bas ?

Une personne propose d'adapter l'horaire des écoles aux horaires du train ! Impossible, lui est-il répondu, car il existe moult maîtres spécialistes qui ont des horaires bloqués... La même personne affirme que c'est le prix à payer pour le choix de vivre dans les hauts et qu'il n'est pas possible d'organiser des transports publics performants pour tous ceux qui habitent dans des lieux retirés. Et c'est peut-être de cette manière que l'on développe un esprit solidaire en voiturant les élèves selon un tournus.

Fin de la commission sur la pétition de parents d'élèves des Avants demandant une amélioration des conditions de transport et de sécurité, à 21 h 15.

En conclusion, c'est avec 8 OUI et 3 NON que la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, d'accepter la pétition de parents d'élèves des Avants demandant une amélioration des conditions de transport et de sécurité, ainsi que la prise en charge de leurs enfants à l'école de Chernex.

Le président-rapporteur

Jean-Pierre Buholzer